

CAISSE DES ECOLES DE CILAOS

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

AFFAIRE N° 1 :

**APPROBATION DU CONTENU DE LA REDACTION
DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
CAISSE DES ECOLES EN DATE DU 21 MARS 2023**

L'An deux mille vingt trois, le vendredi quatorze avril à neuf heures cinq, la **CAISSE DES ECOLES** de la Commune de CILAOS, légalement convoquée, s'est réunie à la salle MOLLARET de Cilaos, sous la présidence de *Monsieur Jacques TECHER, Président de la Caisse des écoles.*

Le Président certifie que :

Le nombre de membres
en exercice est de **08**

Le nombre de membres
présents est de **05**

Le nombre de
procurations est de **02**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques **TECHER**, PRÉSIDENT
Madame Annie **HOARAU**, MEMBRE ELU
Monsieur Frédéric **SEGART**, MEMBRE ELU
Madame Cyndie **TECHER**, REPRÉSENTANTE DE LA
PRÉFECTURE
Madame Nathalie **PERCHERON**, REPRESENTANTE DE
L'INSPECTION

La convocation a été envoyée le
06 avril 2023

ETAIENT EXCUSÉES ET REPRÉSENTÉES :

Madame Marilyne **PAYET**, représentée par Monsieur
Frédéric **SEGART** ;
Madame Lys Marie **TURPIN**, représentée par Madame
Annie **HOARAU**

LE PRESIDENT

ETAIT ABSENT :

Monsieur François **GENLINSO**, SOCIETAIRE ELU



SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frédéric **SEGART**

**AFFAIRE N° 1 : APPROBATION DU CONTENU DE LA REDACTION DU
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES
ECOLES EN DATE DU 21 MARS 2023**

L'assemblée est appelée à approuver le procès verbal des délibérations du Conseil d'administration du 21 mars 2023.

Le document est joint.

Le Conseil d'administration décide, **à l'unanimité** :

↳ **D'approuver** le contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations du Conseil d'administration du 21 mars 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus et transmis à Monsieur le Sous Préfet de SAINT PIERRE pour contrôle.

POUR EXTRAIT



Identifiant : 974-219740248-20230414-1_CDE_14042023-DE

Numéro d'acte : 8527580

La présente délibération est certifiée exécutoire,

Etant transmise en sous-préfecture le 25 avriP 2023

Publiée le :